

La Lettre du cadre territorial, 15 novembre 2012

REGARDS CROISÉS

Tous les quinze jours, au hasard de rencontres, de lectures, de conversations, Nicolas Braemer, rédacteur en chef de La Lettre du cadre territorial, interviewe un journaliste, un élu, un expert, un responsable de la Gouvernance communale et commentent... à quatre mains.



Jacques Paquier



Nicolas Braemer

Poids lourds
Discussion avec un bon connaisseur du Sénat sur le futur travail parlementaire sur la loi de décentralisation. À l'évidence, me dit-il, Jean-Pierre Savur aura une place centrale dans ce qui va devenir ce projet de loi. C'est en effet sur le bureau du président de la « Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du régime et de l'administration générale » que sera déposé le projet de loi et c'est lui qui en nommera le rapporteur. Jean-Pierre Savur sera donc la cheville ouvrière du travail des sénateurs et des administratifs du Sénat. Autre personnage qui aura un poids important : Alain Richard, qui siège aussi à la Commission des lois, est membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation et est vice-président du groupe socialiste et apparentés.

Une réforme dans la réforme de l'État
Je déboune avec Jean-Luc Combe, conseiller de Jean-Pierre Bel, le président du Sénat, chargé des collectivités territoriales, de la réforme de l'État et de la fonction publique. Il m'explique que la grande question sur le projet de loi décentralisation, c'est de savoir s'il comportera ou non un volet réforme de l'État. Un tel volet justifierait en effet le retard pris par le projet, qui ne sera déposé qu'en mois de décembre au Conseil d'État. D'autant qu'on ne sait rien encore aujourd'hui des réflexions des différents ministres qui ont dû plancher sur la question et qui n'ont pas encore remis leur copie.

Le mirage de Wall Street
« Dans le dossier des emprunts toxiques, on a sous-estimé un élément clé, me dit Christophe Michelet, de Partenaires finances locales. Certains directeurs financiers ont été victimes d'une sorte de mirage, se croyant subitement membres du monde prestigieux de la finance internationale, seuls de leurs collectivités à déroger, tels des oncles modernes, les courtiers des touts et autres spreads ou forwards, raconte le consultant. Sans se rendre compte, dans leur grisaille, qu'ils signaient des contrats auxquels ils ne comprennent rien, vendus par des commerçants qui n'y comprennent rien non plus ». Rassurant...

Il faut relativiser!
La crise? Quelle crise? On peut s'interroger, en échangeant avec un familier, depuis des années, des aléas des services financiers des collectivités. « Les collectivités depuis toujours, avaient avant d'avoir mal, me dit-il. Si certains budgets sont critiques, la plupart ne voient que la progression de leurs recettes

Également à lire: Four prendre un exemple, on est, bien souvent, sur une croissance qui passe de 1,7 % à 1,5 %, approximativement », poursuit-il. Les faillites de collectivités ne sont donc toujours pas pour demain, contrairement à des idées reçues véhiculées ici ou là, parfois à dessein.

Roussel à énarver
Différents contacts me confirment que je ne suis pas le seul à avoir trouvé qu'Alain Roussel avait un peu abusé de son autorité lors du congrès de l'ARF. La manière dont il a vigouusement interpellé Cécile Duflot et Jean-Pierre Bel en a laissé plus d'un légerement énarver. Personne ne semble vouloir rajouter dehuile sur le feu, mais les demi-excuses du président de l'ARF (en substance « j'ai eu tort sur la forme mais ne retire rien sur le fond ») n'ont rien fait pour améliorer la situation. On comprendra ensuite que d'autres associations d'élus, dont l'ACULF, présidé par Gérard Colloby (le congrès de l'ARF avait lieu au « son » territoire lyonnais), aient un peu mal pris une certaine arrogance des régions et de leur président.

Déraillement(s)
On n'écrit pas toujours dans le vide! Certains papiers inspirent même à nos lecteurs des réflexions amusées. C'est le cas du numéro hélié rédigé par La Gazette pour s'interroger que la technocratie de Bercy continue de s'opposer à la création d'une agence de financement que tout, pourtant, justifie. « La lecture de votre article me rappelle cette vieille blague, m'écrit Patrice Girod. Quelle est la différence entre un train et un énarque, lorsque tous deux dérailent? », me demande le DGS de la CA de la Vallée de Montmorency, dans un sourire. « Le train, lui, s'arrête... ».

Ca plane pour moi
Ome-man-show de Serge Dassault lors d'une conférence de presse au Sénat sur le PLF 2013. L'aviateur s'en prend une nouvelle fois avec virulence à l'impôt sur la fortune, qui selon lui, constitue la cause de tous les soucis du pays. Avec une gouaille de Titi parisien, le sénateur de l'Essonne s'empare: « Ce qui nous prend au nez, c'est que la France perde sa tête, et que Ton se retrouve comme la Grèce, parce que nous ne pourrions pas respecter les 3 % (NDR: de déficit public en 2013). Et pendant ce temps-là, on nous parle de quoi? Du mirage de Wall Street, dont on n'a rien à f... ».

82 | La Lettre du cadre territorial • n° 423 • 15 novembre 2012